

Edmond Guillet, homme d'affaires franco-protestant de Marieville

Plusieurs entrepreneurs franco-protestants ont marqué leur village à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e. Ce fut le cas à **Joliette** où **Samuel Vessot** mit en place à partir de 1885 une compagnie d'instruments aratoires qui s'occupa ensuite de convoyeurs pour meunerie puis diversifia sa production ; elle dura jusqu'en 1980. De son côté, le village de **Roxton Pond** s'est spécialisé dans la fabrication d'outils. À partir des années 1860, les entrepreneurs protestants **Sem Dalpé**, **Philippe Nicol**, **Nectaire Gravel** ont développé une expertise de fabrication de rabots et d'outils qui fut reprise par le pasteur **William Bullock** qui dirigea la Stanley Tools de 1907 à 1936 en même temps qu'il était député de Shefford à l'assemblée nationale de 1912 à 1931, son fils **Carl** ayant ensuite pris la direction de l'usine. De leur côté, **Silas Duclos** et **Paul-Frédéric Payan** ont marqué **Saint-Hyacinthe** par la tannerie Duclos et Payan, en activité de 1873 à 1968. La Société d'histoire du protestantisme franco-québécois a déjà préparé la biographie de la plupart de ces personnages ; on peut les retrouver en ligne. Il manquait un dernier fleuron que comble la présente étude.

Le quatrième village transformé par un entrepreneur franco-protestant est **Marieville** où **Edmond Guillet** s'occupa d'une fabrique de chapeaux de paille à partir de 1879 et d'une ma-

nufacture de chapeaux de feutre à partir de 1898. Ses fils **Horace**, **Rémi** et **Louis** continuèrent son œuvre jusqu'au milieu des années 1930 quand la compagnie employait encore quelques dizaines de personnes. Cependant sa production fut directement affectée par les changements de la mode et elle dû passer en d'autres mains. Les aléas du temps, les incendies, de nouveaux besoins firent disparaître les bâtiments qui témoignaient encore de leur passage à Marieville.

Dans cet article, nous tracerons la biographie d'Edmond Guillet en soulignant ses relations avec la municipalité dont il a été conseiller puis maire pendant des années et, dans le prochain numéro, nous dirons un mot de ses manufactures qui, pendant plus de cinquante ans et trente ans respectivement, ont offert de l'emploi au cinquième de la population. Pour tracer un portrait fiable de ses activités, nous avons eu recours notamment aux procès verbaux du Conseil municipal et utilisé les informations contenues dans les actes du Registre foncier du Québec. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui nous ont aidés à la préparation de ce travail fait en collaboration avec Pierrette Brière de la Société d'histoire de la Seigneurie de Monnoir¹.

Ses parents et sa famille

Jacques-Edmond-Frédéric Guillet est



le fils de Damase Guillet (2.5.1829 -5.6.1898) et Catherine Tétreau (1824-1861) tout deux de Sainte-Marie-de-Monnoir. Son père Damase, même s'il n'était allé qu'à l'école élémentaire, avait été quelques années instituteur à Saint-Angèle-de-Monnoir. Sa mère était fille de marchand et avait été plus longtemps en classe. Ils s'étaient mariés dans la paroisse catholique de leur village le 17 février 1851. Damase était retourné à Saint-Angèle où, aidé par son beau-père, il avait ouvert un modeste magasin attenant à l'école. Peu après, le couple était revenu à Sainte-Marie puisque Edmond y voit le jour le 24 février 1853. Il y est baptisé

le lendemain en présence de son père et de ses parrain et marraine, Jacques Guillet et Catherine Petit. Cinq autres enfants suivront Edmond dans le berceau familial : Marie-Azilda (1854), Jean-Paul-Alphonse (1856), Marie-Rose-Mélanie (1858), Joseph-Tréflé-Timothée-Philémon (1859) et Marie-Louise (1861). Seul Edmond et Azilda atteindront l'âge adulte.

Comme on le voit dans l'acte de baptême, Damase Guillet est marchand. On sait qu'il tient un magasin général situé rue Sainte-Marie (non loin de la première église. Il était donc au cœur du village comme le montre le plan de Walling en 1864 (ci-dessous). On voit cependant qu'il existe aussi plusieurs magasins à proximité.



Son commerce donna à Damase Guillet l'occasion d'entrer en contact avec des protestants, notamment des baptistes qui avaient établi leur église à Sainte-Marie dès 1852. S'étant procuré un Évangile, Edmond allait souvent passer la soirée avec des amis qui avaient rompu avec l'Église de Rome, vraisemblablement des Tétrault, dont trois institutrices de ce nom habitaient tout à côté de son domicile². Il ne manquait pas ensuite d'en parler à ses clients avec intelligence et tact, au dire de *L'Aurore* en 1898. Edmond fut donc témoin de cette transformation religieuse de son père bien que sa mère ne la partageât aucunement. Cette dernière mourut prématurément le 4 avril 1861 à l'âge de 33 ans, deux semaines

après la naissance de son dernier enfant. Le petit Edmond n'avait alors que huit ans.

Dès le 10 septembre de la même année, son père se remaria avec Isabella Maria Montgomery (1841-1914), qui avait vingt ans, fille de John Montgomery et Catherine Richardson³. Le nouveau couple eut dix enfants entre 1862 et 1882, régulièrement, tous enregistrés à Marieville, sauf la dernière. En 1871, le recensement du village fait état des huit premiers, Damase est marchand et J.E.F (Jacques-Edmond-Frédéric) y est commis-marchand. Dix ans auparavant, sa famille est encore donnée comme catholique, même si le père était converti ; il semble bien que ses enfants aient pu profiter de l'école élémentaire protestante. Pourtant c'est à Dunham qu'il les élèvera, supposément, selon *L'Aurore*, pour qu'ils soient éduqués protestants. Cela ne nous semble pas l'unique raison, sans doute les désirs de l'épouse et la possibilité pour Damase de tenir un magasin général dans le village y ont-ils été aussi pour quelque chose. Tout indique que le déménagement s'est fait en 1874, Azilda les accompagnant alors qu'Edmond assure la continuité du magasin général de Marieville.

Son mariage et ses enfants

Nous ne savons pas clairement comment Edmond s'est formé. On dit qu'il aurait fréquenté le collège catholique sur place, mais les convictions du père nous en font douter. Cependant, il demeure possible qu'il ait suivi malgré tout la section commerciale de l'institution, son fondateur ayant à cœur de rejoindre les besoins de la population. Edmond est déjà commis-marchand à dix-huit ans au recensement de 1871.

Nous ne pouvons établir avec certitude la situation d'Edmond au moment de son mariage. L'acte d'état civil de cette union le 26 avril 1875 à l'église congrégationaliste de Cowansville nous laisse deviner ce qui a pu se passer. Edmond est alors dit « de Marieville », il n'a donc pas déménagé avec son père, et son épouse, Helen Jo-

sephine Hemphill, 21 ans, habite avec sa sœur aînée Susan à Dunham chez les Woodcock, ce qui laisse à penser qu'elles sont orphelines. Le déménagement de Damase a sans doute donné à Edmond l'occasion de connaître sa future épouse. Le choix du lieu de mariage nous semble correspondre à la présence d'autres membres de la famille, peut-être congrégationalistes, plutôt qu'à leur propre confession, baptiste pour Edmond, anglicane pour Joséphine. De cette union, naissent huit enfants, soit trois filles et cinq garçons. Seuls Horace (1880), Rémi (1890) et Louis (1892), atteindront l'âge adulte.

C'est au cours de la période où naissent ses enfants qu'il devient un homme d'affaires à Marieville. Il s'occupe du magasin général dans la continuité de ce qu'a commencé son père. Signalons qu'il est aussi propriétaire de deux lots (75 et 76), rue Sainte-Marie, qui vont jouer un rôle par la suite par leur proximité avec le lot 84 où il établira sa manufacture de chapeaux en 1898.



Emplacement (cadastre no 84) de la manufacture de Franchère et cie et localisation des terrains 75 et 76 d'Edmond Guillet (en 1878). Noter le passage du chemin de fer en 115-A et le ruisseau Saint-Louis au bas qui traverse tout le village.

Sa première manufacture de chapeaux de paille

Selon l'acte 12274 au Bureau d'enregistrement, Edmond Guillet s'allie à James A. Crowell⁴ pour former la société « E. Guillet & Co. » ayant comme



Carte postale représentant la fabrique de chapeaux de paille, non datée, peut-être vers 1900, avec les poteaux pour le téléphone dans la rue. On voit nettement le Palais de justice derrière, mais non le toit en pente douce tout de même suggéré par les deux rectangles devant la cheminée ; le décrochement au niveau du toit indique l'extrémité de l'aile perpendiculaire.

La maison d'Edmond Guillet est en diagonale de l'autre côté de la rue là où on voit la clôture.

but de fabriquer des chapeaux de paille à Marieville. Ils datent les débuts de la compagnie du 1^{er} septembre 1879. Au recensement de 1881, deux autres personnes nées en Angleterre paraissent directement rattachés à sa manufacture, Alfred Hine, 39 ans, et Joseph Hatkin, 41 ans, possiblement tous deux engagés pour leur compétence. Edmond Guillet commence ses activités à l'étage de son magasin général, mais dès l'année suivante, il a érigé sa

Le 28 mai 1885, ses installations sont détruites dans un incendie et il décide de les rétablir rapidement au même endroit. Il obtient par le règlement 48 du village une subvention de 3000\$ à cet effet à condition qu'il œuvre de façon continue pour les 25 prochaines années et qu'il engage au moins vingt personnes. Edmond Guillet en emploie déjà trente dans le nouvel immeuble. Il prend la peine de préciser dans un autre acte enregistré le 1^{er} septembre qu'il est maintenant le seul propriétaire de la E. Guillet & Cie se distinguant ainsi de sa première association avec Crowell, lequel continue toutefois de travailler pour lui.

Notable du village

Au niveau personnel, le 2 mai 1889, devant le notaire Grégoire Bombardier⁵, Edmond Guillet achète de son père, Damase Guillet, toujours marchand dans le canton de Dunham, un terrain avec maison et autres immeubles. Il est situé à l'angle sud-est des rues Marieville (aujourd'hui Claude-de-Ramezay) et Poulin (aujourd'hui Edmond-Guillet)⁶, en diagonale de sa manufacture. Le prix en est de 1300\$ dont 1000\$ pris sur sa future succession (qui touche aussi



Cette photo illustre un autre aspect de la manufacture de chapeaux de paille, les couturières de la rangée de gauche ayant devant elle de petites machines destinées à la finition, possiblement ici le piquage du bord. Il nous semble que ce sont bien des bottes de tresses de paille que discernons derrière la première femme à gauche. Noter aussi le système d'identification des modèles en cours par numéros.

première manufacture. Il a vendu son magasin en 1881 et loge dans une maison à l'arrière de sa fabrique.

son épouse, J. Hemphill puisqu'ils sont en communauté de biens) et 300\$ qu'il verse au moment de l'achat. L'entrepreneur n'a alors que 36 ans mais il est devenu un personnage important dans le village.

La municipalité s'inspire de ce qu'il a fait en éclairant la façade de son entreprise avec des fanaux alimentés à la lampe à pétrole. Elle généralisera cet usage peu après et pour de nombreuses années.

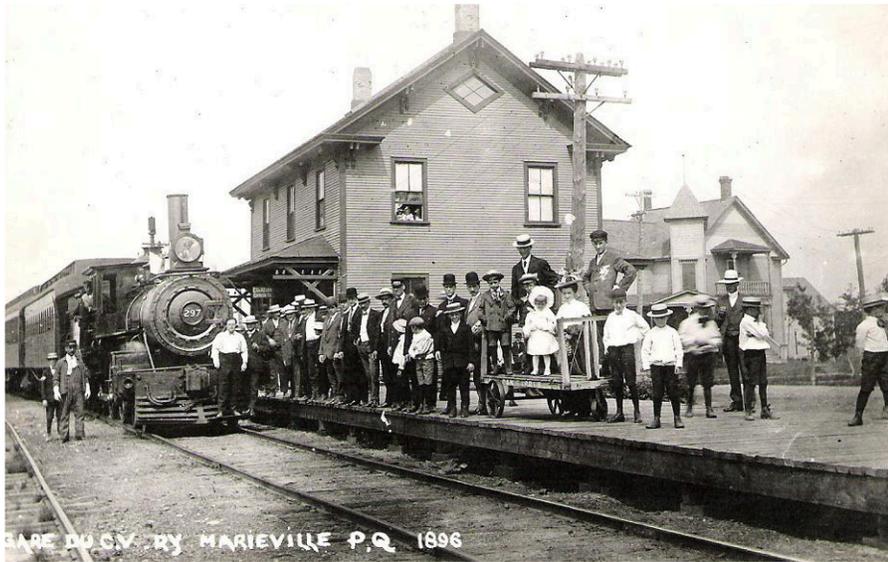
Il n'y a pas que sa fabrique et sa maison qui touchent Guillet. Avec plusieurs notables du village, il a mis sur pied une société appelée Cercle Bon-Soir dont il devient président⁷. Le Conseil du village atteste de son existence et l'accepte à sa séance du 7 janvier 1889⁸. Bon nombre de personnalités locales s'y rassemblent pour jouer au billard, aux échecs, aux cartes entre autres, avec paiement à chaque table selon les choix. Le cercle s'établit dans un local propre en décembre et l'avocat Alfred Girard en devient le gestionnaire. Nous ne savons pas combien de temps cette association a duré.

Conseiller municipal

À partir de 1890, Edmond Guillet pense agrandir sa fabrique, comme l'indique un procès-verbal de cette année-là et, en 1892, il parle de mettre sur pied une autre manufacture dans le village en servant de l'usine de Franchère tombée en faillite. Ce n'est que six ans plus tard que le projet de concrétisera après quelques vaines tentatives, notamment en 1895.

Avant 1912, les citoyens propriétaires des villages du Québec élisaient les conseillers à l'hôtel de ville, qui eux-mêmes choisissaient le maire. De 1893 au tout début de 1896, Edmond Guillet sera élu conseiller du village, le maire Henri-Eugène Poulin étant reconduit dans sa fonction... de 1882 à 1899⁹. On choisira même Guillet comme pro-maire en cas d'absence et il présidera le Conseil à quelques reprises¹⁰.

Il fera partie du Comité des chemins surveillant les travaux d'aména-



Cette photo illustre bien l'émerveillement que suscite encore le train, et la mode des chapeaux (paille et feutre) pour hommes, femmes et enfants. Avec le téléphone et le télégraphe à la gare.

gement et d'entretien des rues, places publiques et trottoirs, ainsi que des puits. Cette même année, plusieurs entrepreneurs sollicitent un bonus du Conseil, Edmond Guillet les rencontre avec d'autres membres, mais aucun n'est retenu. Puisqu'il a été victime du feu, il se préoccupe particulièrement de la lutte contre les incendies dans le village et visite au nom du Conseil des marchands qui offrent des pompes¹¹. La municipalité voit à faire construire trois réservoirs judicieusement répartis sur le territoire pour qu'on y puise rapidement de l'eau en cas de feu¹².

C'est aussi pendant qu'il est au Conseil que la compagnie de téléphone Bell demande en 1893 la permission d'installer ses poteaux dans le village (ceux qu'on voit sur les photos anciennes), le téléphone n'étant accessible qu'à quelques endroits depuis 1889, Edmond Guillet en ayant été parmi les premiers bénéficiaires.

La municipalisation de l'aqueduc constitue un autre changement majeur. Le 5 avril 1897, le conseil prend le contrôle de ses comptes et on verra par la suite que les dépenses et les recettes s'équilibreront, les retardataires pouvant être poursuivis en justice¹³. L'achat se fera effectivement un peu plus tard le 26 novembre 1901 par le règlement n° 105, effaçant bien des

litiges et des poursuites en cours¹⁴. Le marchand de chapeaux pourra enfin espérer s'approvisionner correctement en eau pour sa fabrique.



Une carte postale de la nouvelle fabrique, située rue Sainte-Marie à l'angle de la rue Girouard, non loin de la voie ferrée cette fois. Même si la carte poste porte Canadian Fur Hat, l'enseigne de la compagnie dit The Canadian Fur Hat Works, plus conforme à son nom complet. Un indice des ajouts au bâtiment pourrait être à gauche dans la fenestration différente avec le haut cintré pour les nouvelles parties.

Une année décisive

L'année 1898 est capitale pour Edmond Guillet. En effet, c'est à ce moment que son père Damase, depuis quelque temps faible et souffrant, meurt le 5 juin à Dunham où il habitait depuis vingt-quatre ans.

La manufacture de chapeaux de

paille fonctionne très bien. Edmond Guillet a des représentants un peu partout et donc un réseau intéressant notamment grâce à son gérant Herbert W. Jewett. Au cours de cette même année, avec près de vingt ans d'expertise dans le domaine et dans la distribution de la marchandise, et après plusieurs vaines tentatives, Edmond Guillet étend ses activités à la fabrication des chapeaux de feutre. Nous en dirons davantage dans le prochain article.

Retenons ici qu'il fait appel au Conseil une fois encore afin d'obtenir un bonus. Le règlement n° 92 du village, daté du 14 mars 1898, lui accorde 10 000\$ pour l'aider à établir et maintenir une fabrique de chapeaux de feutre pour hommes et femmes¹⁵. On voudra vérifier deux ans plus tard qu'il a bien respecté les engagements stipulés au contrat. Toutefois, cette vérification posera problème. Après bien des tergiversations, Guillet finit par ouvrir

ses comptes à l'envoyé municipal¹⁶. Le délégué constate que l'employeur n'a versé que 11 638,96 \$ en salaire au lieu des 12 000 \$ prévus. Le Conseil le pénalise en exigeant le remboursement immédiat de 1000\$ sur les 10 000\$ prêtés. Pourtant les contribuables en assemblée ne l'entendent pas ainsi et refusent de soutenir le Conseil. Fina-

lement, pour satisfaire à la deuxième exigence, Guillet ne remet que 24\$ pour sa centaine d'employés¹⁷. Il fait alors valoir que cette demande est injuste car elle équivalait à taxer les épouses, les fils et les filles alors que seuls les propriétaires et locataires le sont alors via le chef de la famille. Et il a gain de cause¹⁸. Une telle défense des employés de la part du patron n'a fait que lui attirer la sympathie de la population et il en sort grandi.

Un homme d'affaires aux intérêts divers

Edmond Guillet a donc acquis une grande notoriété dans le village et il assure des dizaines d'emplois tant par sa manufacture de chapeaux de paille que par la nouvelle qu'il vient de mettre en marche. Le notaire Fournier se souvient d'Edmond Guillet comme un homme de taille moyenne, marchant assez lentement et de figure très sympathique. Il ajoute que sa famille et lui étaient des citoyens fort appréciés de l'ensemble des Marievillois. Edmond Guillet favorise la naissance de la fanfare en 1900, a une première voiture dès 1898 et l'utilise volontiers pour se rendre à Montréal, étonnant les gens sur son passage. Il sera président du premier conseil d'administration de la Chambre de commerce de Marieville de 1899 à 1902 puis en 1904. L'image globale qu'il donne c'est qu'il est de toutes les sociétés et de tous les événements locaux en ce début du XX^e siècle.

Edmond Guillet et la municipalité

Ses manufactures rapportent bien à Edmond Guillet et son intérêt pour l'amélioration de la communauté paraît à plusieurs reprises. Il est élu conseiller en 1902, mais devant la contestation d'un contribuable à cause du prêt de la ville à sa manufacture, il préfère démissionner. Le problème d'approvisionnement en eau étant récurrent, la Corporation décide carrément d'acheter l'aqueduc existant et ordonne la construction d'un nouvel aqueduc avec tuyaux de fonte. Elle emprunte

44 000\$ pour le payer et émet des obligations comme à son habitude. En 1904, Edmond Guillet offre de toutes les racheter à un prix légèrement inférieur et la ville s'empresse d'accepter cette offre intéressante. C'est dire aussi la fortune de Guillet à ce moment-là.

Dans le prolongement de ce qui avait été commencé au temps où il avait été conseiller (1893-1895), la municipalité vise à empierrer les chemins et prend plusieurs initiatives pour ce faire. En 1902, Guillet offre de payer dix pour cent du coût total de l'achat, du cassage et de la pose de 250 tonnes de pierre¹⁹.

En 1903, la manufacture de Guillet échappe à l'incendie qui ravage tout un secteur de la ville et rejoint même les maisons de l'autre côté de la rue Sainte-Marie. Peu après, il rappellera à la Corporation l'état déplorable du ruisseau Saint-Louis qui traverse le village. Les responsables acceptent rapidement de le faire nettoyer sur tout son parcours de façon à empêcher la stagnation des eaux à divers endroits²⁰.

Selon le notaire Fournier, Edmond Guillet aurait éclairé ses manufactures à l'électricité à partir de 1895 environ. Le plan Goad de novembre 1906 qui précède l'installation de l'électricité dans le village nous en apporte une confirmation. Au tout début au Québec, l'électricité était produite par des génératrices mues par des machines à vapeur et il est donc naturel qu'il ait recours à cette approche pour alimenter ses manufactures, puisqu'il se servait déjà du charbon pour chauffer ses bouilloires. Même si le coût en était élevé, il avait fait installer dans ses deux manufactures une génératrice autonome qui utilisait un courant alternatif comme aux États-Unis (Westinghouse) avec ampoules électriques à la manière de celles d'Edison.

Il était donc à l'avant-garde pour son village et pour le Québec. Rappelons que l'électricité était encore une merveille à cette époque et qu'elle apportait une autre façon de voir, pourrait-on dire. Les rues de Montréal sont éclairées dès 1885 (voir *L'Aurore*) et,

dès 1892, les tramways électriques commencent à supplanter les omnibus tirés par des chevaux parce qu'ils permettent un déplacement beaucoup plus rapide, notamment dans les grandes distances. Des petites villes ont l'électricité déjà. Marieville ne parlera d'amener l'électricité au village qu'une dizaine d'années plus tard. Les premières démarches pour le faire viendront le 5 avril 1904 de A.-Napoléon Dufresne de Saint-Césaire qui offrira au Conseil de fournir l'éclairage à la municipalité et à ses habitants.

Par ailleurs, à partir de décembre 1903, le projet de transformer le village en ville occupe bien des pages des procès-verbaux, avec échanges sur le nom, et tractations avec le député. On semble préférer le nom de Monnoir à celui de Marieville²¹, mais la loi votée retiendra quand même ce dernier nom pour éviter la confusion avec la seigneurie, semble-t-il²².

Nous avons souligné à maintes reprises l'intérêt d'Edmond Guillet pour le village et les améliorations qu'il avait souhaité lui apporter en payant lui-même plusieurs d'entre elles. Il n'était pas seul entrepreneur dans la localité, mais en tant qu'homme d'affaires renommé, son poids a sûrement joué dans l'obtention du statut de ville accordé par Québec le 20 mai 1905 et officialisé le 1^{er} août de la même année, avec le vote pour le choix du maire et des échevins tenu le 12 du même mois. Pour la première fois, le maire est directement choisi par la population.

Edmond Guillet, premier maire de la ville

Edmond Guillet est élu avec une forte majorité sur son concurrent F. Rainville et il sera maire de la ville de sa création en août 1905 jusqu'au tout début de 1909, puis il reviendra à ce poste de 1911 à 1913. Nous voulons donner ici un aperçu de ses réalisations et des principaux événements qui ont marqué la municipalité au cours de son passage à sa direction.

Ses actions se situent dans la continuité de ce qui s'est fait anté-

rieurement. Cependant, l'organisation en ville oblige à revoir tous les règlements pour les mettre à jour et en conformité avec les lois régissant les villes. Son territoire est maintenant divisé en trois quartiers. Les échevins se partagent les tâches dans six comités : finances, chemins, éclairage, feu, aqueduc, hygiène²³. On signale à la E. Guillet & Sons, à Joseph Archambault de l'église baptiste, à l'école dissidente et à la Fabrique de Sainte-Marie-de-Monnoir que « la Corporation a fait les travaux nécessaires pour conduire l'eau à leurs établissements » suivant les dispositions de l'article premier du règlement n° 114 du village. L'électricité n'est toujours pas installée mais les fanaux d'éclairage au pétrole s'éteignent maintenant par eux-mêmes. Le règlement n° 3, Taxes sur les commerces, nous indique que se présentent pas moins de 54 situations-type, c'est dire la variété des services offerts malgré la modestie de la population²⁴. On veut y ajouter la présence d'un bureau du Gouvernement fédéral et de nombreuses interventions iront dans ce sens²⁵. A partir de mai 1906, on vise à la standardisation des rues et on fait faire l'arpentage de la ville²⁶. En juillet, le comité du feu voit à organiser une brigade de pompiers, à en déterminer le nombre de personnes, à prévoir les indemnités, le mode et le temps des exercices, le matériel requis²⁷. On améliore les chemins, on utilise le concasseur de Rouville ce qui amène bien des échanges et difficultés. En septembre 1907, on discute encore des conditions pour l'éclairage des rues prévue pour le 1^{er} septembre 1908²⁸.

La ville est toujours à la recherche d'entreprises qui pourraient offrir de l'emploi à ses commettants. La plus significative est celle de la Marieville Knitting en 1906, qui deviendra la Acme Glove en 1909 puis la Knitters par la suite, offrant pour la première fois de l'emploi en grand nombre en concurrence avec les manufactures de Guillet. Après celle de 1903, la municipalité va connaître deux catastrophes successives en 1907. Le 23 février, le

petit séminaire de Sainte-Marie-de-Monnoir disparaît dans un incendie. La ville a évidemment intérêt à ce qu'on le reconstruise et, le 5 mars, une délégation du Conseil qui comprend Guillet offre son soutien en ce sens aux responsables disant être prêt à « de grands sacrifices pour sa reconstruction »²⁹. Les élèves sont installés temporairement dans l'immeuble du marché³⁰. S'engage en fait une saga et bien des tractations entre les autorités religieuses sur sa reconstruction sur place ou sa relocalisation à Saint-Jean-sur-Richelieu. Toujours est-il que le petit séminaire ne reviendra jamais dans la ville³¹. La deuxième catastrophe est celle de l'incendie de l'église, à peine un mois après la précédente, le 27 mars. Cette fois, la municipalité ne prend aucun engagement. On sait que la nouvelle église sera reconstruite à son emplacement actuel passant du lot numéro 6 au lot no 2.

Les résultats de l'arpentage permettent à la ville d'établir par son règlement n° 10 son plan et une certaine uniformité des rues en 1908³². Même si le maire quitte son poste en janvier de l'année suivante, sa dernière signature des procès-verbaux est celle du 26 décembre 1908.

Edmond Guillet, troisième maire de la ville

Edmond Guillet est retourné à ses occupations industrielles mais pas pour longtemps. En effet, dès le mois de février 1911, il revient pour un peu plus de deux ans à la tête de la ville, jusqu'en mars 1913 en fait. Et, dans ce deuxième temps, les transformations sont majeures.

Dans un contexte où maintes villes et villages du Québec ont adopté la prohibition, Marieville en limitant ses licences d'auberge à une par mille habitants demeure modérée. Autre règlement significatif, passé sous le maire Guillet : le numéro 31 « autorisant une émission d'obligations au montant de \$20 000.00 pour pourvoir à l'organisation d'un système d'égouts et à la municipalisation de l'éclairage dans

la ville de Marieville ». Le système d'égouts sera installé en trois ans selon les plans dressés par des ingénieurs civils, un quartier par année.

Pour ce qui est de l'éclairage, le « Conseil fera et achètera – dans le plus court délai possible – tout ce que requis, travaux, matériaux, droits de passage, etc. pour fournir à la municipalité de cette ville ainsi qu'à ses habitants un bon service d'éclairage électrique »³³. La ville rachète les installations de A.-N. Dufresne mise en place deux ans plus tôt [approvisionnées à partir de Saint-Césaire, à 15 km de là]³⁴, voit à faire construire, de Richelieu à Marieville [à 8 km], une ligne de transmission de « pouvoir électrique » et de faire tous les autres achats ou constructions si nécessaires, « d'acheter, de toutes les compagnies ou personnes le pouvoir électrique requis pour fournir l'éclairage [...] ; de revendre une partie de ce pouvoir, si ce conseil le juge opportun, aux industriels ou autres de Marieville, pour l'usage d'usines ou autres établissements manufacturiers, d'établir tous tarifs pour l'usage dudit pouvoir et de la lumière électrique de cette ville. » On remplacera le moteur à essence de la pompe à incendie par un moteur électrique par la même occasion. Le Conseil autorise un emprunt de 20 000\$ pour ce faire en obligations sur le crédit de la ville. Le tout évidemment sujet à l'approbation des contribuables de la municipalité, ce qui sera fait.

Un examen des procès-verbaux pour la fin de 1912 et l'année suivante nous montre des factures de la General Electric, de la Northern Electric, de la Canadian Westinghouse, mais surtout de la Montréal Light, Heat & Power qui semble celle qui fournit l'électricité à partir de sa ligne électrique³⁵, les autres ayant pourvu la municipalité de ses installations, lampes, et appareils nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble.

Le Conseil veut profiter de la « Loi des bons chemins » (1912) du Gouvernement provincial pour améliorer la voirie. Cette loi est vraiment le point



AVANT ET APRÈS dans une rue de Napierville, selon le Rapport du Ministère de la voirie du Québec, 1913.

de départ d'une amélioration collective des routes québécoises et l'automobile qui commence à se répandre en bénéficiera. Le conseil demande au Gouvernement de placer Marieville dans la catégorie des « villes rurales » pour en bénéficier. On commence à utiliser le béton dans certaines routes et le macadam se généralise, son gravier de surface étant compacté par des rouleaux compresseurs qui le rendent nettement plus résistant. Ce sera sous le maire suivant que toutes les rues seront macadamisées selon le règlement 450, au cours de l'été 1914³⁶.

Dernier élément important durant son mandat : l'Acme Glove Works a tellement de succès qu'elle double la surface des installations de sa manufacture avec l'aide d'un bonus de la ville au montant de 8000\$, partie du lot 135 [137 en fait] du cadastre comme le précédent et aux conditions habituelles, pour huit ans, donnant de l'emploi à au moins 50 ouvriers de dix-huit ans et plus, salaire annuel total de 10 000\$³⁷.

Le 17 mars 1913, Edmond Guillet envoie au conseil sa lettre de démission comme maire sans que nous sachions les raisons évoquées. Ses collègues espèrent qu'il reviendra sur sa décision, nommant Rémi Pelletier comme maire suppléant, mais finiront par accepter à leur grand regret son départ définitif le 2 avril. Il a alors 60 ans. Ce sera finalement Alphonse Rondeau qui lui succédera de 1913 à 1919³⁸.

Ses dernières années à Marieville

Le 16 juin 1913, Edmond Guillet obtient, moyennant 100\$ l'an, que la Cor-

poration lui fournisse de l'eau dans un réservoir à 30 pieds de hauteur muni de robinets à flotteurs qui permettent d'interrompre l'arrivée d'eau, et ce pour ses deux manufactures³⁹. Il pense agrandir sa fabrique de chapeaux de feutre et en doubler la production à 200 douzaines par jour, de 100 qu'elle est à ce moment-là. C'est dire qu'il en produit quelque 375 000 par an, avec toutes les grandeurs et variétés que cela suppose. Et aussi, qu'il gère un important réseau de grossistes un peu partout pour écouler une telle quantité de marchandise. En 1915, le conseil lui permet de s'agrandir, mais nous doutons qu'il l'ait fait. Il a aussi la permission de la ville pour relier ses deux manufactures par des fils électriques et d'installer les poteaux nécessaires, le tout complètement à ses frais, que la E. Guillet & Sons assumera bien évidemment.

La même année toujours, la distribution d'électricité dans le village se systématisait avec l'achat de compteurs et c'est la Commission d'éclairage qui voit à contacter la Northern Electric, la Ferranti Electric (succursale canadienne d'une compagnie britannique) et la Canadian General Electric pour choisir le plus bas soumissionnaire pour les fournitures de l'année à venir⁴⁰. Nous ne savons qui l'a emporté mais nous notons en décembre que ces trois compagnies continuent à faire affaires avec la ville (factures de 120,95, 1320,85 et 480,00\$ respectivement)⁴¹. Le règlement numéro 80 fixe les prix pour l'année 1916 avec paiement mensuel selon les relevés des compteurs⁴².

Malgré ces projets d'agrandissement et cet accès local à l'électri-

cité devenu courant, Edmond Guillet se prépare à passer complètement la main à la direction de ses manufactures. Deux de ses fils ont déjà pris la relève, Horace vers 1900 et Rémi dix ans plus tard. Louis, plus jeune, sera enrôlé dans les forces armées en 1915, sera capitaine dans le 150^e Bataillon d'infanterie (Carabiniers Mont-Royal) où on invitait les Canadiens français à s'inscrire, mais nous ne savons pas s'il est allé au front. On fait état de cette appartenance au moment de son mariage en 1916 et c'est probablement vers cette même année qu'il rejoint la compagnie depuis longtemps baptisée & Sons alors que c'est justement à ce moment-là que son père prend sa retraite. Ses fils sont mariés et bien établis sur place.

Sa retraite à Westmount

Il n'est pas étonnant qu'Edmond Guillet veuille se retirer à Montréal où il s'était souvent rendu pour affaires et où il devait avoir de nombreuses connaissances et amis. Il choisit le quartier huppé de Westmount où le Lovell signale sa présence en 1917, au 4343, avenue Westmount puis, à partir de l'année suivante jusqu'à sa mort, au 471, chemin de la Côte Saint-Antoine⁴³. Cependant, nous n'avons pu retracer ce dernier domicile aujourd'hui, des réaménagements urbains semblant l'avoir fait disparaître.

On rapporte qu'il a continué à jeter un coup d'œil sur les manufactures de Marieville, même à distance. On sait qu'il était libéral en politique et faisait même partie du Club de Réforme, ouvert en 1912, où les libéraux convaincus, politiques, commerçants et hommes d'affaires, se réunissaient pour créer des liens entre eux et promouvoir les intérêts du parti et de ses membres. Certains hommes politiques y ont donné des conférences mémorables et significatives. Il est clair qu'un industriel comme Guillet devait s'y sentir très à l'aise. Il y aurait là aussi matière à développement.

Autrement, nous ne savons pas comment il a occupé ses loisirs, ses

temps libres. A-t-il profité de la musique et des spectacles que lui offrait la ville? S'est-il rattaché à l'église baptiste de L'Oratoire, rue Jeanne-Mance, et l'a-t-il soutenue comme il avait fait pour celle de Marieville? Cela resterait à documenter.

Après neuf ans à la retraite, Edmond Guillet est décédé à l'Hôpital Western de Montréal, le 2 août 1926.

Un dernier hommage

Nous avons vainement cherché dans les journaux locaux ou montréalais un hommage à cet entrepreneur qui a marqué Marieville. C'est comme si,



en 1926, on avait presque oublié celui qui y avait déployé ses activités pendant quarante ans, et avait été maire de la municipalité. Dans ces mêmes journaux, d'autres avaient droit à leur notice nécrologique, mais pas Guillet, semble-t-il. En tout cas, nous n'avons rien trouvé. Il y a sûrement eu hommage à l'église, mais il ne semble pas avoir été consigné par écrit. Triste oubli pour les historiens que nous sommes.

Son corps est inhumé le 4 août suivant dans le cimetière de l'église baptiste de Marieville en présence de ses trois fils, de plusieurs parents et amis. Il était âgé de 73 ans.

Sa veuve, Josephine Hemphill, qui a un an de plus que son mari, a vendu peu après la maison de Westmount le 9 avril 1927⁴⁴ puis, dès l'année suivante, est venue vivre à Marieville proche de ses enfants, car on la trouve sur la liste des électeurs du village en mai 1940 à côté des noms de Louis et Horace dans

le quartier numéro 1, Rémi étant déjà à Granby. Le fait qu'elle décède à Montréal le 5 octobre 1944 à l'âge de 92 ans pourrait induire en erreur sur son véritable lieu d'habitation pendant les années précédentes. Là encore nous n'avons trouvé aucun hommage à sa vie et à son passé.

Le nom de l'entrepreneur marievillois est fixé dans la **mémoire collective locale** : la rue Edmond-Guillet est nommée en son honneur (ancienne rue Poulin) puisqu'il y a habité et y avait sa fabrique de chapeaux de paille. On a aussi donné son nom aux résidences pour personnes âgées construites plus loin dans cette même rue sur l'ancien terrain de sa manufacture de chapeaux de paille.

Edmond Guillet, baptiste

Un mot sur la confession qui a différencié cet entrepreneur canadien-français des autres et de la quasi totalité de ses employés. La discrimination par la religion ne semble pas évidente pour les dirigeants des manufactures Guillet comme le montrera la note sur le sujet dans le prochain article. Edmond Guillet a toujours été baptiste d'appartenance depuis la conversion de son père à la fin des années 1850. Ses trois fils se sont mariés à l'église anglicane (de Granby ou de Knowlton) selon la confession de leurs épouses. Cependant, comme ils ont vécu à Marieville jusque dans les années 1930, il est plus que probable qu'ils se soient rattachés à communauté baptiste au cours de cette période. Après, c'est moins sûr, Rémi⁴⁵ fréquente les anglicans de Granby; il est mort dans cette ville et y a été enterré; Louis-Edmond, qui est resté longtemps à Marieville, a aussi terminé ses jours à Granby mais a tenu à être enseveli dans le cimetière baptiste de son village natal. Horace, mort en 1951, après un séjour à l'hospice Sainte-Croix de l'endroit a fini par adhérer au catholicisme et est enterré dans le cimetière de l'église de l'endroit, toutefois avec mention commémorative sur la tombe paternelle du cimetière baptiste. Pour sa part, leur

père, Edmond, a toujours soutenu la communauté protestante et c'est certainement grâce à lui que l'Église baptiste de Marieville sera la première des Églises baptistes francophones du Québec à accéder à l'indépendance financière⁴⁶.

Le prochain article traitera de l'évolution de ses manufactures et de leur importance pour la population de Marieville.

Jean-Louis Lalonde

1. Le présent article est basé sur un ouvrage plus complet: Jean-Louis Lalonde et Pierrette Brière, « Edmond Guillet (1853-1926) et Marieville », manuscrit de 95 pages qui attend sa publication soit en version papier soit en ligne. Vous en avez la primeur.
2. Il se passe quelques années entre sa conversion, peut-être vers 1858 et son admission officielle dans l'église baptiste (juin 1862) indiquée par le pasteur Alphonse de Liguori Therrien dans son journal. « Esquisse de la vie d'Alphonse de Liguori Therrien », dans David-Thierry Ruddle, *Le protestantisme français au Québec 1840-1919*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1983, 76 p., ici p. 45.
3. Ces Montgomery habitaient le rang Fort Georges, dans Saint-Angèle-de-Monnoir, au moment où les baptistes ont voulu s'établir à Sainte-Marie. En 1849, ils avaient été les premiers à fournir un lieu de résidence au pasteur Cyrille Côte, l'ancien patriote, alors qu'il ne pouvait trouver d'endroit où se loger dans le village à cause de l'exclusion dont il était victime par les catholiques. En 1861, les Montgomery ont déménagé à Saint-Mathias-sur-Richelieu où John est meunier, et même s'ils se déclarent anglicans au recensement, ils fréquentent en fait l'église baptiste de Marieville. Damase Guillet, le nouveau converti, y a donc rencontré son épouse. Pour confirmer le tout, c'est d'ailleurs dans son cimetière que John sera inhumé le 7 novembre 1872.
4. C'est parce qu'il a travaillé plus de vingt ans dans des compagnies qui fabriquaient des chapeaux de paille qu'Edmond Guillet l'a engagé.
5. Acte 4891 de Me Bombardier.
6. Lot no 8 du Village de Marieville, antérieurement acquis de Poulin, registre B no 13481.
7. Les présences à l'assemblée préparatoire du 30 novembre et à l'assemblée générale du 7 décembre nous donnent une bonne idée des membres, on peut le deviner, les sommités du village, médecins, avocats, notaires, commerçants, propriétaires, commis, cultivateurs.
8. Bien que tout a fait formellement signalée, la chose a dû faire sourire car bon nombre des membres du conseil en faisait partie. PV 7.1.1889, p. 171.
9. Les autres conseillers sont Honoré Carreau, Nazaire Bédard, Joseph A. Fournier, François Langevin et ces deux derniers prêtent leur serment d'office le 6 février 1893, PV, p. 441.
10. PV 6.2.1893, p. 441.
11. Sur ces points, voir PV 18.8.1893, p. 502, puis 5.12.1893 pour l'offre d'achat à la Wetherous Engine Works Co. de 560\$. On préférera finalement en trouver une d'occasion.
12. PV 7.10.1895, p. 734-735. Ces réservoirs en bois ont douze pieds de côté; on en place un dans les environs des granges à foin près de la gare, un autre dans les environs du marché et le dernier sur le terrain de l'hospice Sainte-Croix.
13. Voir le PV 22.7.1901, p. 494-495.

14. PV 26.11.1901, p. 45-49.
15. PV 7.3.1898, p. 144, 14.3.1898, p. 148 et suivantes pour le règlement no 92. Il doit en produire 50 douzaines par jour, quelque 180 000 par an, en offrant des salaires d'au moins 12 000\$ par an pour dix ans. Voir l'acte 8169 de M^e Bombardier du 15 sept 1898.
16. PV 6.8.1900, p. 385, puis 15.11. 1900, p. 417.
17. PV 3.12.1900, p. 424.
18. Voir PV 11.1.1901, p. 439-440.
19. PV 8.7.1902, p. 185 et 1.12.1902, p. 222.
20. PV 8.6.1903, p. 336-337. On ajoute que la loi défend d'y rejeter des déchets ou détritiques quelconque « comme cela se pratique en divers endroits de cette municipalité. Et que les propriétaires riverains de ce ruisseau, aux endroits situés près des ponts ou passages de piétons, ne devraient pas permettre ces dépôts de ferrailles, vieilles ferblanterie, déchet de bois & autres, si disgracieux à la vue, et parfois nuisibles au facile écoulement des eaux [...] ».
21. PV 9.5.1904, p. 568. Pourtant le PV 21.2.1905 semble contradictoire sur le nom, parlant de Monnoir comme choix de la majorité à la p. 740, mais jugeant que les contribuables ne sont pas présentés assez nombreux à l'assemblée qui devait en décider, et recommandant Marieville comme nom à la page 741.
22. PV 7.12.1903, p. 466 qui parle des délimitations de la nouvelle ville, et p. 479 et le 4.2.1904, encore les délimitations, les nombreux échanges se poursuivent jusqu'à la fin du livre des procès-verbaux du village. Le gérant Jewett présente même une demande d'exemption au nom des propriétaires de Sainte-Marie qui seront annexés à la nouvelle ville pour ne pas qu'ils aient à payer pour les débetures antérieures, sauf celles concernant l'aqueduc, PV. 18.3.1904, p. 521-552. Voir aussi le PV 21.2.1905, p. 738-741; les conseillers portent désormais le nom d'échevins.
23. PV 2.1.1906, p. 34.
24. PV 19.3.1906,
25. Par exemple, PV 11.10.1906, p. 151. PV 27.10.1908, p. 328 sur la vente d'un terrain, cadastre 138 au Gouvernement fédéral.
26. PV 9.5.1906, p. 86.
27. PV 13.7.1906, p. 124.
28. PV 16.9.1907, p. 234.
29. PV 4.3.1907, p. 192.
30. PV 16.9.1907, p. 235.
31. Voir Jean-Jacques Robillard, « Histoire du Collège... », *op. cit.*
32. PV 11.5.1908, p. 290-291.
33. PV 28.7.1911, p. 114-119. La municipalisation n'était pas une nouveauté puisque Granby en 1898, Coaticook en 1903 l'avaient fait et dans les années 1910 ce sera Magog, Windosr, Farnham et Sutton entre autres.
34. Selon le PV 5.9.1911, p. 132, pour le rachat prévu au contrat du 2 juillet 1909, n° 2462 du notaire H. Ste-Marie, « le système de transmission pour l'éclairage à la lumière électrique c'est-à-dire les poteaux, lampes électriques, etc., installés dans les limites de la municipalité, en payant audit A. Napoléon Dufresne la valeur intrinsèque de l'outillage, cette valeur devant être déterminée par arbitrage ».
35. Nous n'avons pas retrouvé le contrat, vraisemblablement passé devant M^e Ste-Marie, car ses actes ne sont disponibles que jusqu'en 1908.
36. PV 6.7.1914, p. 360.
37. PV 17.2.1913, p. 234-240.
38. PV 17.3.1913, p. 257-258 et 2.4.1913, p. 259.
39. PV 16.6.1913, p. 284.
40. PV 4.10.1915, p. 461-462.
41. PV 15.12.1915, p. 20 puis p. 149.
42. Ajoutons simplement à titre d'exemple qu'en 1921, ce n'était pas l'approvisionnement en électricité via la Montreal Light Heat & Power qui coûtait le plus cher à la municipalité (2200\$) mais l'entretien de l'éclairage des rues (3500\$), plus que l'entretien de l'aqueduc et des égouts (2000\$). PV 1921, p. 333.
- Ce n'est qu'en 1929 que la C^e Southern Canada Power offre au Conseil « d'acheter l'installation électrique de cette ville pour la somme de \$45 000.00 », PV 2.7.1929, p. 282, offre que le Conseil entérinera par son règlement n° 120, PV 25.7.1929, p. 285 après l'acceptation par les propriétaires-fonciers le 17 août suivant. Ce ne sera vraisemblablement qu'en novembre que la Southern prendra les choses en mains.
43. Il achètera l'immeuble le 3 septembre 1918, enregistrement Hochelaga & Jacques-Cartier du 5 septembre no 365096.
44. Acte 14051, 5 avril 1927 devant M^e J.-Arthur Pérodeau. Vente à Marie-Angeline Benoit, épouse de Bernard L. Brosseau, avocat.
45. Il semble cesser de faire partie de la direction de la E. Guillet assez tôt pour habiter à Granby. Une indication dans ce sens pourrait être qu'il n'est pas sur la liste des électeurs du village en mai 1940 contrairement à sa mère et ses deux frères. De 1944 à 1947, l'annuaire de Granby l'identifie comme faisant partie d'une commission en rapport avec la Guerre qui a cours à ce moment-là (« War fin comm ») et sans doute avec la production de matériel militaire local, mais il n'est pas plus explicite et ne donne pas le sens des abréviations. En 1946, à la signature d'un contrat de vente, on le dit courtier immobilier, en 1953, alors que sa fille Catherine est secrétaire, il est commis (comptable) pour la Morris Machine Shop (Atelier d'usinage Morris, qui existe toujours), entreprise qui construit des machines selon les besoins, s'occupe de préparer des outils pour couper ou des emporte-pièce, fait de la soudure, des réparations et d'autres activités mécaniques. Il y travaille au moins jusqu'en 1957. Il a alors 67 ans. Il décèdera en 1960.
46. Une seule fois en cinquante ans la manufacture d'Edmond Guillet sera mentionnée dans un rapport annuel baptiste par le pasteur Alcide Brouillet: « There is here a hat manufactory of considerable importance, owned by one of our [sic] French Protestants. The manager of this concern is one of our most earnest and devoted members ». (ARGLM, 1908, p. 20) Edmond Guillet, qui ne reculait pas devant une obole annuelle de \$25 à sa congrégation, participera à l'achat de vitraux pour l'église baptiste de Marieville. L'un d'eux est à son nom. Voir Catherine Hinault, Hinault, Catherine, « Catholiques et protestants dans le sud-ouest du Québec, des années 1830 à 1920 », thèse de doctorat, Paris, Sorbonne, 2011, 1183 p., (inédite), p. 193-194.

ARCHIVES ET DOCUMENTS

Des lettres manuscrites de Jean-Emmanuel Tanner

M. Vincent Lambercy est entré en communication avec la Société pour lui proposer quelques lettres écrites par Jean-Emmanuel Tanner à sa soeur, Jeanne Tanner, épouse de Louis Lamercy. Écrites entre 1842 et 1853 puis en 1891-1892, elles retracent certains aspects de la vie quotidienne au début de son œuvre missionnaire. Notre Société se rejouit de cet apport et M. Lamercy pourra les lui remettre à l'occasion d'un voyage au Québec le printemps prochain, enrichissant ainsi nos archives. Il aurait été éclairant d'avoir des documents sur la période critique de 1860-1864, mais ce n'est pas le cas. Il nous transmettra aussi huit lettres des frères et sœurs de Jeanne Tanner écrites d'Algérie, qui éclairent

les relations familiales. On se reportera à la biographe d'Henri Tanner venu aider son frère vers 1865 au Québec de même qu'à celle de Jean-Emmanuel pour en savoir davantage.

Archives de la famille Chodat

M. René Péron nous a fait parvenir un CD-Rom qui contient divers documents généalogiques sur la famille Chodat et les familles associées Joliat et Chevalier qui ont joué, comme pasteurs, un rôle important dans l'évangélisation québécoise. Il s'agit de la copie d'un CD fourni par Jacqueline N. Geoffrion née Myhal, arrière-petite fille du pasteur Paul Chodat. Ce document est aussi précieux car il contient plusieurs photographies familiales rares. Ainsi s'enrichissent nos archives. Avec nos plus chaleureux remerciements à tous.

Deux livres rares dans notre bibliothèque

Le classement des livres de notre bibliothèque se poursuit. Richard Lougheed nous signale particulièrement un texte écrit en 1838 par Henri Olivier à son retour en Suisse pour valoriser les missions de Grande-Ligne et recueillir des sommes nécessaires à leur soutien. Le titre est explicite : *Lettre aux chrétiens suisses qui sont venus au secours de leurs frères pauvres et fugitifs du Bas-Canada : 4 mai 1838*, 18 pages, qui reproduit une longue lettre d'Henriette Feller. On le trouve par ailleurs en ligne : <http://books.google.ch/books?vid=BCUL1092644731>

On a également un dictionnaire grec-français par Henri Olivier, imprimé en 1850 en Suisse qui se trouve dans la Collection historique Farel. Il a probablement été rédigé au moment où il tra-

vaillait à la révision du texte biblique. Se reporter à sa biographie.

L'Aurore 1885-1886

Les albums reliés de *L'Aurore* de la FTE n'avait qu'une collection très partielle des numéros du journal pour 1885 (à partir du 20 août) et elle manquait complètement pour 1886 sauf pour le dernier numéro de l'année où il adoptait un format plus grand. Heureusement, le Musée Feller a pu récupérer un exemplaire partiel pour 1885 ne commençant qu'au numéro 34 (où il manque encore les nos 35-36 et 38-42) et l'année complète de 1886 sauf justement le dernier numéro de l'année que nous possédons par ailleurs. Nous les avons indexés et les résultats compléteront l'Index général des publications franco-protestantes que nous mettrons bientôt en ligne dans notre site renouvelé.

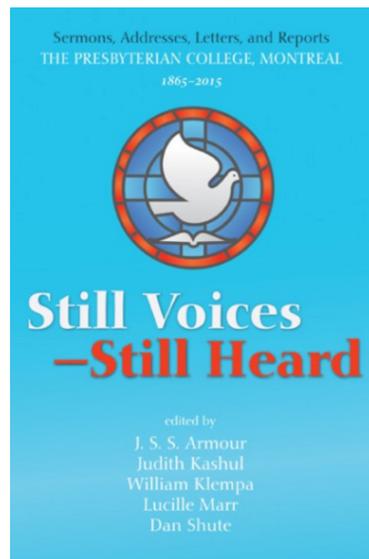
Un mot du contenu. C'est le pasteur Rieul Duclos qui en est le rédacteur en chef et propriétaire; il ne se gêne pas pour fournir aux lecteurs ses réflexions sur la situation politique et religieuse de l'heure. Le journal de ce point de vue n'est pas particulièrement religieux, s'apparente même à des notes de lecture sur ce qui se passe au Québec, au Canada, en France, en Angleterre, en Europe en général et aux États-Unis. Par ailleurs, A.-B. Cruchet, qui l'avait accompagné quelques mois au moment de la prise en charge du journal par Duclos, s'en est séparé faute de fonds, mais il a continué régulièrement d'y tenir la chronique des livres et à intervenir à l'occasion sur d'autres sujets. Plusieurs pasteurs ou laïcs commentent également l'actualité de leur milieu respectif, offrant des réflexions thématiques sur le protestantisme, le contrastant dans toute une série d'articles avec les positions catholiques, ou faisant état de l'évolution des collèges évangéliques canadiens ou américains. La nomination du premier cardinal canadien, l'ultramontain Mgr Tachereau, y a fait couler beaucoup d'encre surtout que le prélat a défendu aux fidèles de faire partie du premier syndicat appelé les Chevaliers du travail alors que Mgr Gibbons, évêque américain, prenait la position contraire. L'année 1885 est celle de la pendaison de Riel et cela

nous vaut des dizaines d'articles sur le sujet et sur les conséquences d'un tel geste. Bref, un apport intéressant à l'histoire du franco-protestantisme pour cette année-là.

JLL

LIVRES

J.S.S. Armour et al, *Still Voices – Still Heard – Sermons, Addresses, Letters and Reports. The Presbyterian College, Montreal – 1865-2015*, Eugene, Oregon, Wipf & Stock, 2015, 300p.



Paru en septembre, le livre *Still Voices – Still Heard* souligne les 150 ans du Collège presbytérien. Fallait-il refaire à cette occasion une histoire chronologique des réalisations du Collège? Comme il existait déjà un bref historique (H. Keith Markell, *History of the Presbyterian College, Montreal 1865-1986*), on aurait pu le mettre à jour. Les responsables ont préféré plutôt suggérer l'esprit de ceux qui ont marqué cette histoire en donnant pour treize d'entre eux à la fois une biographie, un texte significatif, voir le sous-titre et les commentaires du biographe justifiant les raisons de ce choix avec ses forces et ses faiblesses. Le travail d'ensemble est très soigné, les biographes sont des universitaires qui présentent en une dizaine de pages avec de nombreuses références les grandes étapes de la carrière de chacun. Le tout est complété par la liste de tous ses directeurs, des membres du corps professoral et de tous les diplômés du collège au fil des ans. Les critiques des

professeurs et archivistes qui en ont fait la lecture louent avec raison l'originalité de l'approche et l'intérêt de la vue d'ensemble que cela procure.

Pour notre part, nous nous sommes attardés aux trois articles qui pouvaient toucher le franco-protestantisme, ceux qui concernent Donald H. MacVicar, Jane Drummond Redpath et Daniel Coussirat. Ce que nous avons dit plus haut est valable pour ces trois biographies. Le texte retenu pour MacVicar porte sur l'office des anciens qui sont à égalité avec les membres de la communauté, critiquant l'approche catholique qui place l'évêque au-dessus des autres. Le présentateur précise que l'organisation de la prédication en sujets et sous-sujets a quelque chose de désuet pour aujourd'hui, mais elle facilite sûrement l'écoute des auditeurs et cette interprétation rejoint même l'exégèse biblique actuelle.

Le texte de Lucille Marr sur le Collège et les missions présente l'œuvre de Jane Drummond Redpath. Le plus étonnant c'est que la mort de cette femme, épouse de John Redpath, ait si peu suscité d'intérêt pour elle qui s'est engagée dans le soutien d'au moins trois sociétés missionnaires : La Ladies' Auxiliary French Canadian Missionary Society, la Ladies' French Evangelization Society et la Montreal Ladies' Educational Association dont L. Marr donne trois extraits significatifs. Cette femme qui parlait français a apporté ses moyens financiers et a joué de son influence pour favoriser la FCMS et encourager l'éducation des femmes de l'élite et de la classe moyenne. Les premières femmes furent admises à l'université en 1885 alors qu'elle avait 70 ans. Les membres de notre société gagneraient à la connaître davantage et nous espérons pouvoir publier sa biographie dans le prochain numéro.

Finalement, notre collègue Richard Loughheed consacre un article au rôle du collège dans l'évangélisation française en s'attachant en s'attachant à l'activité du professeur Daniel Coussirat. Il met bien en évidence son rôle dans l'enseignement en français au Collège, mais aussi son opposition aussi bien au romanisme qu'à la libre-pensée. Chez lui, la profondeur intellectuelle se combinait à la ferveur évangélique et il a soutenu jusqu'à la fin l'évangélisation en français. Le texte rete-

nu sur Paul à Athènes (Actes 17, 16-34) où Paul parle du Christ et de sa résurrection nous offre un texte intéressant (présenté ici en français), paraphrase du passage biblique en somme. C'est le texte qui des trois semble le plus traditionnel et donc l'objectif « still heard » nous semble moins évident, mais cela est issu de notre perception, car bien des sermons qu'on lit aujourd'hui encore en ligne, fruits de communautés évangéliques peuvent lui ressembler.

Richard Lougheed souligne bien en note la situation paradoxale issue de la création de l'Église Unie. Le Collège presbytérien s'est rattaché à l'Église presbytérienne au Canada qui assurait la continuité, mais les paroisses presbytériennes francophones existantes se sont ralliées à l'Église Unie. Engoncée dans sa vision trop anglophone (la création de cette Église était vraiment une affirmation nationaliste souhaitant se distinguer de la Mère patrie), cette Église n'a pas

jugé bon de créer une section francophone à son Collège Uni et le Collège presbytérien n'avait plus d'étudiants francophones. Il faudra des décennies avant que l'Église Unie en tienne compte et dix ans aux presbytériens pour relancer leur œuvre missionnaire en français. Bref, au total, pour les franco-protestants, ce sont les 75 pages des « Early Years » qui sont particulièrement éclairantes.

JLL

Le Premier de l'an est plus important que Noël (1885)

Jean-Philippe Warren dans un article de l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française qu'on trouve en ligne (<http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-146/C%C3%A9%91%C3%A9%91%20de%20No%C3%AB%91%20LkrhDip>) indique que la fête de Noël n'a pas été de toujours le foyer d'attention des Canadiens français pendant les mois de décembre et janvier. Jusque tard dans le XIX^e siècle, la fête du Nouvel An représentait la grande célébration collective hivernale. C'est, assez étonnamment, sous l'action conjointe des prêtres catholiques et des marchands que Noël va peu à peu remplacer le jour de l'An dans le cœur de la population. Seulement, alors que le clergé cherchait à imposer la figure du petit Jésus, c'est finalement le père Noël qui va bientôt devenir le symbole par excellence du temps des Fêtes. (Il vaut la peine d'aller lire son article.)

C'est à cette tradition ancienne que se réfère Narcisse Cyr (1823-1894), pasteur baptiste, universitaire et journaliste, quand il écrit pour L'Aurore du 14 janvier 1886, p. 4, le texte suivant. Cyr est alors correspondant à Boston pour le journal et il se permet de rappeler ce jour-là un souvenir personnel. Son enfance nous ramène donc au Bas-Canada dans les années 1830. (Une chanson traditionnelle « C'est dans le temps du Jour de l'an » en fait état. Puis-je ajouter que ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle que ma famille a cessé d'offrir ses cadeaux au jour de l'an pour s'aligner sur ce qui se faisait ailleurs et ne les offrir qu'à Noël!

JLL

Boston, 1^{er} janvier 1886

Jour ensoleillé

[...] Le premier de l'an, malgré qu'il

ne soit pas observé ici, n'a pas cessé d'être pour moi un jour sérieux, et j'aime à l'avoir radieux en unisson avec les sentiments qu'il fait naître. Je devrais plutôt dire qu'il faisait naître, car il est difficile de continuer les émotions d'autrefois, quand tout autour de vous conspire à vous les faire oublier. Je regrette sincèrement et vivement qu'à Boston, et généralement dans la Nouvelle-Angleterre, l'on ne fasse plus de cas du jour de l'an. Je crois qu'il n'a jamais été fort observé, mais, depuis trente ou vingt ans, il l'a toujours été de moins en moins, *Christmas*, qui est une fête légale, l'a détrôné. Cette dernière, cependant, ne saurait remplacé [sic] pour moi le premier de l'an, tel qu'il est célébré en France, en Suisse et surtout au Canada. Permettez-moi donc, pour me consoler de cette absence, de retracer

QUELQUES SOUVENIRS.

Aussi loin que je puis me rappeler, le jour de l'an avait quelque chose d'excessivement doux pour moi. Quand, enfant, je me réveillais le matin, -- et c'était toujours de bonne heure, -- je m'empresais d'aller embrasser mes bien aimés parents et recevoir leurs bons souhaits, en même temps que leurs généreux cadeaux. Puis les autres membres de la famille, ceux qui étaient mariés, mes sœurs, mes frères venaient souhaiter la bonne année à ce cher père, à cette mère chérie qu'ils aimaient tant et dont ils étaient si tendrement aimés. Comme nous étions tous heureux ce jour-là. Quelles bonnes poignées de mains! Quelles douces étreintes! C'était, tout de même, un peu gênant de nous montrer les uns aux autres, combien nous nous aimions, et, comme ces effusions n'avaient lieu qu'une fois l'an,

cette gêne, qui continuait, d'année en année, ressemblait à cela qui existe entre des amants à leur début. Les bons sentiments, la douce communion entre tous les membres de la famille, les épanchements des cœurs n'en étaient que plus doux autour de la longue table bien servie, ou du foyer, dont les flammes généreuses égayaient si agréablement cette scène de famille.

Et les voisins? Ah les bons voisins, certes, on ne les oubliait pas. On trouvait toujours le temps, dans l'après-midi ou la soirée, d'aller leur serrer la main et la leur souhaiter heureuse, l'année qui commençait.

Et outre ces douces jouissances de l'amitié que le premier de l'an nous prodiguait si libéralement, il servait aussi à guérir les plaies que font quelquefois hélas! les frotements de voisin à voisin et les différends qui en résultent de temps en temps dans ce pauvre monde. On était humble et indulgent ce jour-là, plus disposé à reconnaître ses torts et aussi à pardonner ceux que le prochain avait pu avoir envers vous. C'était comme un règlement de compte annuel, qui contribuait largement aux bonnes relations, et maintenait cette précieuse harmonie qui fait le charme de la société. Eh bien! aujourd'hui, en ce jour, qui par sa douce température et son soleil rayonnant, qui nous ferait croire que nous sommes en septembre, je pense jadis, aux beaux « jours de l'an » du pays de ma naissance et je vous dis : pour l'amour des saintes joies de la famille et des bonnes relations du voisinage, ne permettez ni au commerce, ni à l'industrie, ni à quoi que ce soit de vous ravir cette fête si salutaire et si bénie. [...]

Narcisse Cyr

LE NOUVEL AN

Le 31 décembre 1885, L'Aurore présentait ainsi la nouvelle année.

Que de souvenirs agréables le retour d'une nouvelle année n'apporte-t-il pas? qui donc a oublié ces naïves et pures sensations, qu'enfants, nous éprouvions en sautant du lit, de bonheur, le premier matin de l'an et en courant à papa et à maman; ou les gais grelots sur le cheval frémissant annonçant l'arrivée d'un fils avec toute sa petite troupe d'enfants encapotés, et les embrassades, car les poignées de mains ne suffisaient à l'effusion des sentiments, et les souhaits; puis on passait les beignes et le reste [entendez l'alcool]. Ce *reste* on l'oublie aujourd'hui, tant mieux, on le remplace souvent par une tasse de thé ou quelque sirop dont chacun a la recette et qui à coup sûr ne porte pas à la tête. Le nouvel an est une belle journée dans les familles canadiennes-françaises de nos villages et de nos campagnes. C'est une agréable coupure dans la vie, une charmante diversion aux occupations souvent monotones qui nous procurent le pain quotidien et un moment solennel où chacun s'arrête un instant et la clef en main remontre son mécanisme de 365 jours, à moins que quelques grains de sable ou de poussière, une huile refroidie n'arrête trop tôt le fonctionnement de son organisme.

On passe par dessus cette étape les uns avec une incroyable indifférence, [les] autres avec une légèreté inexprimable, le chrétien seul, s'il est ce qu'il doit être, perce l'avenir, la sérénité sur ses traits, le calme dans le cœur, l'espérance dans l'âme, il se dit : Que sa volonté soit faite! En attendant mon Dieu, aide-moi à m'acquitter de ma tâche.

Puisse chacun des lecteurs de *L'Aurore* emboîter le pas et partager ces sentiments!

Ce vœu en vaut bien un autre.



NOUVELLES

de la Société

Création du Réseau évangélique du Québec

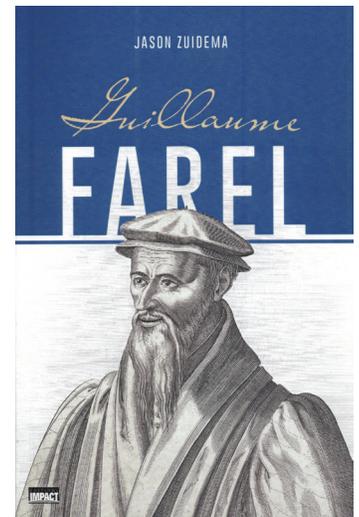
Un mot sur la création du Réseau évangélique du Québec. Il existe déjà Direction chrétienne qui a une fonction de coordination. Il y a deux ans, quelques hommes se sont réunis pour discuter comment les différentes familles d'Églises pourraient échanger des idées en vue de prendre part à des projets communs dans un contexte qui favoriserait les relations de confiance. Le premier octobre dernier, treize églises ont mis en place le REQ, une table de concertation qui vise les enjeux pratiques. L'avenir nous dira s'il s'agit vraiment d'un tournant. Pour notre Société qui travaille déjà avec toutes les confessions, un tel réseau pourrait à l'occasion offrir un soutien soutien à ses objectifs ou à ses activités. C'est à explorer. Pour plus de détails, Lapierre Gilles, président du REQ, gillapierre2@videotron.ca.

Les 175 ans de la paroisse unie Saint- Jean à Montréal

Vous pourrez lire dans *Aujourd'hui Credo* du printemps 2016 un survol historique de cette paroisse presbytérienne puis de l'Église Unie qui fête ses 175 ans d'existence. Notre Société pense le souligner aussi en cours d'année. Nous y reviendrons.

Parution

Jason Zuidema,
*Guillaume Farel, Trois-
Rivières, Editions
Impact, 2015,
135 pages*



Bien que ce livre nous plonge au cœur de la Réforme et soit finalement assez loin du franco-protestantisme québécois sauf par ses racines puisque Farel a œuvré en France et en Suisse, nous le signalons à nos lecteurs pour l'intérêt du sujet mais aussi parce qu'il s'agit de la production récente d'un des membres du Bureau de direction de notre Société. L'œuvre est très abordable et souligne bien de rôle central de ce personnage au cœur de la Réforme, caractérise sa pensée et précise son héritage.

Meilleurs vœux
à tous nos membres!



LE BULLETIN SHPFQ

ISSN 1712 - 5898

Dépôt légal: Bibliothèque nationale
du Québec et Bibliothèque nationale
du Canada

POUR JOINDRE LA SOCIÉTÉ

4824, chemin de la Côte-des-Neiges,
bureau 301, Montréal (Québec), H3V 1G4
www.shpfq.org ou Richard Lougheed :
(514) 482-0086

RESPONSABLES
DU BULLETIN

Jean-Louis Lalonde: (514) 733-1783
Alain Gendron: (450) 447-7608